

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Nouveau service de dépistage de l'influenza

Joliette, le 28 décembre 2022 - La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite informer la population d'un nouveau service de dépistage de l'influenza dans les cliniques de dépistage de la région pour les groupes prioritaires.

La situation épidémiologique actuelle fait état de nombreux virus respiratoires en circulation causant une hausse importante des hospitalisations. Une stratégie visant à détecter rapidement les virus de la COVID-19 et de l'influenza a été développée afin de protéger les personnes vulnérables admissibles à un traitement contre ces virus. La détection de la COVID-19 et de l'influenza dans les cliniques de dépistage permettra d'identifier le virus et de diriger la personne admissible vers le traitement approprié.

Si vous présentez des symptômes et que vous faites partie de l'un des groupes cibles, voici la démarche à suivre

Si vous présentez des symptômes d'allure grippale et que vous faites partie d'un groupe ciblé (voir plus bas), vous devez d'abord passer un test rapide de dépistage de la COVID-19, disponible gratuitement en pharmacie. Si le résultat est positif, consultez rapidement un pharmacien et il déterminera si vous faites partie de la clientèle qui pourra bénéficier du traitement avec le Paxlovid^{MC}.

Si le résultat est négatif à ce test rapide, vous devez prendre rapidement rendez-vous dans un centre de dépistage désigné (CDD) pour passer un test de dépistage de la COVID-19 et pour qu'un test de dépistage de l'influenza soit effectué. Le rendez-vous peut être pris en composant le 1 877 644-4545.

Le résultat des tests sera analysé dans nos centres hospitaliers et divulgué par voie téléphonique. Si le test indique que la personne est atteinte de l'influenza ou de la COVID-19, il est nécessaire pour elle de consulter rapidement un professionnel de la santé (pharmacien, médecin ou infirmière praticienne spécialisée) pour vérifier si elle peut recevoir le médicament approprié en vue de réduire les risques de complications.

Voici les groupes ciblés pour recevoir un traitement contre la COVID-19 ou contre l'influenza

Influenza : [Médicaments antiviraux contre la grippe \(influenza\) pour les personnes à risque de complications | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\).](#)

COVID-19 : [Médicament Paxlovid contre la COVID-19 | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\).](#)

Pour prendre rendez-vous :

- Communiquez avec le 1 877-644-4545, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Le CISSS désire rappeler l'importance du port du masque lorsque vous présentez des symptômes de la COVID-19 ou de l'influenza. Il est nécessaire de se protéger et de protéger les autres pour réduire le risque de propagation des virus.

Pour plus d'informations sur les services de santé et les services sociaux disponibles dans la région, visitez le www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source : Service des communications